



Erreur de la banque et vol

Par **Natluce**, le 14/04/2012 à 17:36

Bonjour,

Il y a 2 ans après mon divorce j'ai cloturé mon compte et changé de banque. Pour une raison que j'ignore mon ancienne agence n'a pas fermé le compte et ne m'en à pas averti. De plus ils ont envoyé une carte bleue à mon ancien nom ainsi que le code confidentiel à mon ex-mari (sur sa demande !). Ce dernier à utilisé la carte et je me retrouve interdit bancaire!!!

Qu'elle démarches dois-je entreprendre? Plainte contre l'agence, contre mon ex-mari, contre les deux. Quels recours j'ai pour lever l'interdiction bancaire.

Merci de votre réponse.

Par **Marion2**, le 14/04/2012 à 19:59

Bonjour,

De quelle façon avez-vous clôturé ce compte ? Par courrier recommandé AR ?

Cdt